

Assemblée générale

jeudi 29 février 2024 à 12:15
Salle R060, Uni Mail, rez-de-chaussée

Ordre du jour

Chères et chers collègues,

Le comité d'ACCORDER a le plaisir de vous convoquer selon l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour **VOTE**
- 1.2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 janvier 2023 (**AG2401**) **VOTE**

2. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION, RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DÉCHARGE AU COMITÉ

- 2.1. Présentation d'ACCORDER et de ses activités en 2023
- 2.2. Présentation des comptes pour la période du 1er octobre 2022 au 31 septembre 2023
- 2.3. Décharge au comité **VOTE**

3. SITUATION DU CCER À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

- 3.1. Contexte et présentation des projets en cours
- 3.2. État des forces du CCER dans les instances associatives et participatives
- 3.3. Relation avec le nouveau rectorat

4. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS 2024

5. MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

- 5.1. Exposé des motifs et compte-rendu des travaux (**AG2402**)
- 5.2. Discussion sur les deux versions proposées et **VOTE**¹

6. ÉLECTION DU COMITÉ 2024

- 6.1. Présentations des candidat-es
- 6.2. Élection du comité et désignation du trésorier/de la trésorière **VOTE**

7. ÉLECTION DES VÉRIFICATEUR-RICES AUX COMPTES 2024

- 7.1. Élection des vérificateur-rices aux comptes **VOTE**

8. DIVERS

¹ Conformément à l'article 15 « MODIFICATIONS DES STATUTS & DISSOLUTION » des statuts : « Les décisions relatives à la modification des statuts ou à la dissolution de l'association ne peuvent être prises que par l'AG, à la majorité des deux tiers des membres individuel les présent-es. »